

VOUS AVEZ DES ALIMENTS?

Des limites s'appliquent.



Vous souhaitez rapporter vos aliments favoris au Canada pour usage personnel? Consultez le tableau ci-dessous pour savoir quels aliments et quelle quantité sont autorisés en vertu des limites.

Aliments à ingrédients multiples . . .	20 kg ou 20 L
Aliments dérivés des céréales	20 kg ou 20 L
Aliments pour nourrissons	20 kg ou 20 L
Aliments séchés	20 kg
Boissons non alcoolisées	50 L
Condiments, vinaigrettes	20 kg ou 20 L
Confiseries, édulcorants, aliments à grignoter	20 kg ou 20 L
Eau achetée	100 L
Eau du robinet dans des contenants réutilisables	aucune limite
Fruits frais	20 kg
Gras	20 kg ou 20 L
Huiles	50 L
Légumes frais	20 kg
Miel	20 kg
Noix, céréales et graines	20 kg
Œufs	5 douzaines

Œufs de poisson	1 kg
Pain, pâtisseries, gâteaux, tartes aux fruits, biscuits et produits de boulangerie	20 kg
Poissons et fruits de mer	40 kg
Poissons séchés	10 kg
Produits de fruits transformés	20 kg ou 20 L
Produits de légumes transformés .	20 kg ou 20 L
Produits de l'érable	4 kg
Produits d'œufs transformés	20 kg ou 20 L
Produits laitiers, y compris le lait et le fromage	20 kg ou 20 L
Sirop d'érable	20 L
Viande	20 kg
Tout aliment non mentionné ci-dessus	20 kg ou 20 L

Des limites de quantité, des restrictions ou des droits de douane et taxes supplémentaires peuvent s'appliquer aux aliments importés au Canada à des fins personnelles. Pour de plus amples renseignements, balayez le code QR.

